

TABLE DE CONCERTATION SUR LA FAUNE AQUATIQUE (TCFA)

PLAN D'ACTION 2025-2029



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-DONAT

MISSION, ENJEUX ET MEMBRES DE LA TCFA

MISSION

La Table de concertation sur la faune aquatique de Saint-Donat vise à regrouper les organismes concernés par la pêche sportive afin de relancer cette pratique par la mise en œuvre d'un plan d'action commun.

ENJEUX

Les enjeux principaux sur lesquels les membres de la Table travaillent conjointement se décrivent comme suit :

- **Enjeu 1** : acquérir et partager les connaissances entre les organismes;
- **Enjeu 2** : diffuser de l'information et éduquer le grand public;
- **Enjeu 3** : de protéger et d'accroître le potentiel de pêche;
- **Enjeu 4** : de relancer l'intérêt pour la pêche sportive.



MISSION, ENJEUX ET MEMBRES DE LA TCFA (SUITE)

MEMBRES

Les organismes représentés à cette Table sont :

- La Municipalité de Saint-Donat;
- Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP-département de la faune);
- La Municipalité régionale de comté (MRC) de Matawinie;
- L'organisme de bassin versant de l'Assomption (OBVA);
- L'association pour la protection de l'environnement du lac Archambault (APELA);
- L'association pour la protection de l'environnement du lac La Clef;
- L'association des résidents du lac Ouareau (ARLO);
- L'association des résidents de la région du lac Croche (ARRLC);
- L'association de la vallée du Pimbina;
- L'association des propriétaires des lacs Baribeau et des Aulnes inc.;
- L'association des propriétaires du lac Sylvère inc.



MOT DU MAIRE



Sur une initiative de la Municipalité de Saint-Donat a été créée la première Table de concertation sur la faune aquatique du Québec. La relance de la pratique de la pêche sportive et une meilleure connaissance des caractéristiques de nos lacs et de nos rivières figurent parmi les priorités de ce groupe de travail qui vise à soutenir et à maintenir le développement durable de la ressource. Les associations de riverains et le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) ont généreusement accepté de relever ce défi stimulant.

Le plan d'action est constitué de plusieurs actions concrètes qui nous permettront de réaliser des projets pour redonner à nos lacs et à nos rivières la capacité de reproduction aux espèces de poissons indigènes toujours présentes. Ce plan ne pourra atteindre ses objectifs sans le soutien de notre population et de nos visiteurs. Tout le monde a un rôle à jouer que soit par le respect des règlements qui entourent la pratique de la pêche sportive, la protection des berges ou en participant aux enquêtes qui nous permettront d'obtenir des statistiques fiables.

Rappelons que plusieurs actions ont déjà été mises de l'avant par des règles entourant la mise à l'eau des embarcations nautiques motorisées et notre lutte contre les espèces exotiques envahissantes.

Les membres de la Table de concertation ont effectué un travail remarquable qui fait honneur à toutes nos associations de riverains.

Enfin, je crois que nous avons le devoir de protéger nos plans d'eau afin que les générations futures puissent vivre les instants heureux que procure la capture d'un poisson au bout de sa ligne !

Joé Deslauriers, maire | mairie@saint-donat.ca



PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION

Le plan d'action est présenté selon quatre catégories.

- **Actions** : cette catégorie vient présenter les différentes actions, par enjeux, pour répondre à la mission de la TCFA.
- **Acteurs** : les acteurs représentent des personnes ou des entités ressources ayant les pouvoirs et outils à leur disposition pour accomplir l'action.
- **Ressources nécessaires** : cette catégorie est disponible pour y inscrire toutes ressources qui pourraient être nécessaires pour réaliser l'action. Il peut s'agir d'un programme d'aide financière, d'un partenariat ou d'une collaboration, d'outils en ligne (site web, application) ou du matériel nécessaire à l'accomplissement de l'action, par exemple.
- **Échéancier** : le plan d'action présenté s'échelonne sur une période de 4 ans, soit de 2025 à 2029. L'échéancier proposé équivaut à un délai estimé raisonnable pour les actions sporadiques. D'autres actions sont quant à elle en continu à travers les années et celles-ci seront mentionnées ainsi dans l'échéancier.



ENJEU 1 : ACQUÉRIR ET PARTAGER LES CONNAISSANCES ENTRE LES ORGANISMES

ACTIONS	ACTEURS	RESSOURCES NÉCESSAIRES	ÉCHÉANCIER
Définir l'état de santé de la population du touladi au lac Archambault	-MELCCFP (département de la faune)		En continu (suivi au 10 ans)
Définir l'état de santé de la population du touladi au lac Ouareau	-MELCCFP (département de la faune)		En continu (suivi au 10 ans)
Mise en valeur de la pêche sportive du touladi au lac Sylvère	-MELCCFP (département de la faune)		En continu
Assurer un suivi du plan de gestion de l'omble de fontaine 2020-2028 des lacs de Saint-Donat inscrits au plan.	-MELCCFP (département de la faune)		En continu
Évaluer l'état de la population de l'éperlan arc-en-ciel des lacs Archambault et Ouareau	-MELCCFP (département de la faune) -Municipalité de Saint-Donat		En continu
Définir une méthode de partage des connaissances	-Les organismes concernés		2026

ENJEU 1 : ACQUÉRIR ET PARTAGER LES CONNAISSANCES ENTRE LES ORGANISMES (SUITE)

ACTIONS	ACTEURS	RESSOURCES NÉCESSAIRES	ÉCHÉANCIER
Connaitre les programmes de subventions existants et les diffuser	<ul style="list-style-type: none"> -Association riveraine -Municipalité 		2025
Créer un registre volontaire d'information des prises réalisées par les pêcheurs	<ul style="list-style-type: none"> -Municipalité 		2026
Créer des évènements permettant de financer l'acquisition des connaissances	<ul style="list-style-type: none"> -Municipalité -Association riveraine -Agent de la faune 		2027
Localiser et inspecter les frayères à éperlan arc-en-ciel autour des différents lacs à Saint-Donat	<ul style="list-style-type: none"> -Municipalité 		2025-2026
Retracer l'historique des espèces de poissons indigènes etensemencées dans l'ensemble des lacs et cours d'eau de Saint-Donat	<ul style="list-style-type: none"> -MELCCFP (département de la faune) -Municipalité -Association riveraine 		2029

ENJEU 2 : DIFFUSION DE L'INFORMATION ET ÉDUCATION DU PUBLIC

ACTIONS	ACTEURS	RESSOURCES NÉCESSAIRES	ÉCHÉANCIER
Diffuser les actions réalisées par le Ministère dans les dernières années	-MELCCFP (département de la faune)		En continu
Diffusion les actions réalisées par les organismes concernés dans les dernières années	-Association riveraine -Municipalité -OBVA -MRC		En continu
Enseigner les bonnes pratiques de pêche	-Organismes concernés		En continu
Rappeler la réglementation de la pêche sportive	-MELCCFP (département de la faune) -Municipalité -Association riveraine	Gabarits d'affiche réglementaire (MELCCFP)	En continu

ENJEU 2 : DIFFUSION DE L'INFORMATION ET ÉDUCATION DU PUBLIC (SUITE)

ACTIONS	ACTEURS	RESSOURCES NÉCESSAIRES	ÉCHÉANCIER
Promouvoir les méthodes gagnantes de la remise à l'eau	<ul style="list-style-type: none"> -Municipalité -Association riveraine 	<p style="text-align: center;"><i>Je pêche responsable,</i> ressource du MELCCFP</p>	En continu
Sensibiliser la population aux espèces exotiques aquatiques envahissantes (faune et flore)	<ul style="list-style-type: none"> -Municipalité -OBVA 		En continu
Éduquer les pêcheurs sur les espèces aquatiques prédatrices et sur l'impact qu'elles peuvent avoir dans leur environnement	<ul style="list-style-type: none"> -Municipalité 		2028
Promouvoir les différents outils liés à la pêche	<ul style="list-style-type: none"> -Municipalité -Association riveraine 	<ul style="list-style-type: none"> -Application <i>iPêche</i> -Carte interactive sur la pêche sportive au Québec 	En continu

ENJEU 2 : DIFFUSION DE L'INFORMATION ET ÉDUCATION DU PUBLIC (SUITE)

ACTIONS	ACTEURS	RESSOURCES NÉCESSAIRES	ÉCHÉANCIER
<p>Planifier une conférence sur le sujet de la pêche sportive en invitant un acteur concerné, ouvert au grand public</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Municipalité -Association riveraine -Agent de la faune 		2026
<p>Enseigner aux enfants les différentes pratiques de pêche</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Municipalité 	<p>Programme Relève et mise en valeur de la faune (par le MELCCFP)</p>	2027
<p>Organiser un atelier pratique sur la pêche sportive, ouvert au grand public</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Municipalité 		2026

ENJEU 3 : ACCROÎTRE ET PROTÉGER LE POTENTIEL DE PÊCHE

ACTIONS	ACTEURS	RESSOURCES NÉCESSAIRES	ÉCHÉANCIER
Évaluer les espèces à ensemercer	<ul style="list-style-type: none"> -Association riveraine -MELCCFP (département de la faune) 		2028
Évaluer les lacs pouvant accueillir un ensemencement de type dépôt-retrait ou de type restauration/conservation	<ul style="list-style-type: none"> -Association riveraine -MELCCFP (département de la faune) 		2027
Mettre en place un programme de lutte contre les espèces exotiques envahissantes	<ul style="list-style-type: none"> -Municipalité -MRC -OBVA 		En continu
S'assurer de ne pas surexploiter une ou des espèces en particulier	<ul style="list-style-type: none"> -MELCCFP (département de la faune) -Population 	SOS Braconnage	2029

ENJEU 3 : ACCROÎTRE ET PROTÉGER LE POTENTIEL DE PÊCHE (SUITE)

ACTIONS	ACTEURS	RESSOURCES NÉCESSAIRES	ÉCHÉANCIER
S'assurer de la présence des agents de la faune, durant les périodes critiques	<ul style="list-style-type: none"> -MELCCFP (département de la faune) -Municipalité -Agent de la faune -Population 		En continu
Protéger et restaurer l'habitat de l'omble de fontaine et de l'éperlan arc-en-ciel	<ul style="list-style-type: none"> -Municipalité MELCCFP (département de la faune) -Agent de la faune 		En continu
Évaluer le potentiel de pêche sur l'ensemble des lacs de Saint-Donat	<ul style="list-style-type: none"> -MELCCFP (département de la faune) -Municipalité 		2029
Favoriser l'accessibilité des lacs présentant un potentiel de pêche	<ul style="list-style-type: none"> -Municipalité -Association riveraine 		2029

ENJEU 4 : RELANCER L'INTÉRÊT POUR LA PÊCHE SPORTIVE

ACTIONS	ACTEURS	RESSOURCES NÉCESSAIRES	ÉCHÉANCIER
Retrouver des comptoirs de vente de permis de pêche local	<ul style="list-style-type: none"> -Organismes concernés -Municipalité (BIT) 	Achat du permis de pêche disponible en ligne	En continu
Réaliser un évènement et/ou une activité durant la fête de la famille	<ul style="list-style-type: none"> -Municipalité -Association riveraine 	-Programme PERP	En continu
Évaluer la possibilité de créer et d'encourager des tournois de pêche	-Association riveraine		2029
Promouvoir la pêche à la mouche	-Association riveraine		2028



Pour de plus amples renseignements sur le plan d'action découlant de la Table de concertation sur la faune aquatique de Saint-Donat (TCFA), communiquez avec la Municipalité aux coordonnées suivantes :

Service de l'environnement

490, rue Principale

Saint-Donat (Québec) J0T 2C0

Téléphone : (819) 424-2383, poste 212

environnement@saint-donat.ca

